

LES LARRIS DE SAINT-AUBIN-EN-BRAY

Un paysage original hérité du pastoralisme

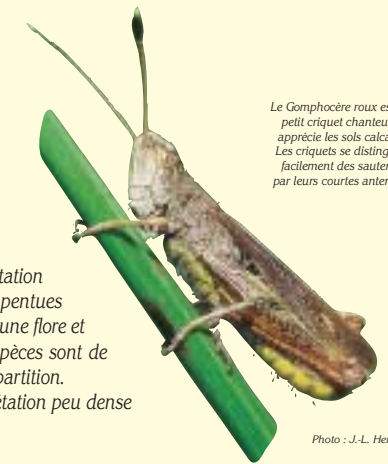
Un versant abrupt et une exposition au nord plutôt fraîche caractérisent cette ancienne carrière d'extraction de craie (une "marnière"). Plusieurs fronts de taille et éboulis, issus de l'exploitation, sont visibles dans la pente. Le reste du coteau est occupé par une végétation herbacée rase, appelée "pelouses" ("larris" en picard). Une végétation plus humide occupe le replat en bas de pente. Les vastes larris communaux ont longtemps été utilisés pour le pâturage itinérant des moutons. Cette activité a contribué au développement et au maintien des richesses naturelles. Ensermé entre de vastes cultures et bordé de boisements, le site constitue de nos jours l'un des derniers secteurs de larris du Pays de Bray et possède un patrimoine naturel exceptionnel.



Photo : V. Chapuis/CSNP

Les pelouses sur pente ①

Une large partie du coteau est occupée par une végétation herbacée plus ou moins embroussaillée. Les "pelouses" pentues hébergent les espèces les plus caractéristiques des larris : une flore et une faune adaptées à un sol pauvre et sec. Certaines espèces sont de type "méditerranéen" et sont ici en limite nord de leur répartition. Sur ces secteurs, la gestion consiste à maintenir une végétation peu dense et à limiter l'envahissement par les arbustes.



Le Gomphocère roux est un petit criquet chanteur qui apprécie les sols calcaires. Les criquets se distinguent facilement des sauterelles par leurs courtes antennes.

Photo : J.-L. Hérent



Photo : J.-L. Hérent

La Phalangère rameuse, rare dans l'Oise, est présente en abondance sur le coteau.



Photo : CSNP

Une gestion nécessaire et adaptée

La diversité d'espèces liées aux pelouses rases constitue le principal intérêt du site. En l'absence d'entretien, notamment par le pâturage, cette richesse biologique et paysagère est menacée par l'embroussaillage. Le prolongement de la côte, aux alentours, témoigne de cette dynamique de boisement spontané. La commune de Saint-Aubin-en-Bray a entrepris de préserver le site dès 1993 (suppression des dépôts de matériaux divers et arrêt des extractions illégales de craie...). Soucieuse d'une valorisation durable des larris, elle a confié au Conservatoire des Sites Naturels de Picardie la mise en œuvre d'une gestion adaptée : fauche, débroussaillage, études de la faune et de la flore, sorties de découverte...



Photo : J.-L. Hérent

Le replat ②

Le replat situé en bas du coteau présente un sol marneux très compact et rétenteur d'eau. La "pelouse" se distingue de celle observée sur les pentes par une flore aux affinités plus fraîches. La Parnassie des marais, plante légalement protégée, en bénéficie particulièrement et s'étend progressivement sur les secteurs les plus ras. A ses côtés se développe une espèce très rare et vulnérable en Picardie, ne supportant pas l'ombrage et l'embroussaillage : l'Orobanche sanglante (ci-contre). Son nom provient de la couleur rouge de l'intérieur de ses fleurs. Des travaux de décapage, effectués sur une partie du replat ont rajeuni le sol et favorisé l'extension de ces deux espèces.



Photo : V. Chapuis/CSNP

③ Les fronts de taille

Ils sont le résultat des diverses extractions de marne. Leur pente est abrupte et la craie y est apparente. L'érosion par le gel et le ruissellement provoque fréquemment des éboulis qui s'amoncellent en bas de carrière. En marge des fronts de taille se trouvent quelques plantes pionnières annonçant déjà l'installation de la pelouse.



Photo : V. Chapuis/CSNP